



AVIS PUBLIC

Veillez prendre note qu'un technicien en évaluation foncière de la MRC débutera, sous peu, les visites des propriétés pour lesquelles des permis ont été émis. Les visites devraient se dérouler jusqu'à la fin de l'automne (tant que dame Nature le permettra).

Lors des visites, les techniciens sont munis d'une carte d'identification. Aucun rendez-vous n'est fixé pour ses premières visites. En cas d'absence des résidents et que le permis impose une visite intérieure, une carte de rappel sera laissée sur la porte de la résidence ou dans la boîte aux lettres.

Suite aux visites, les permis dont les changements sont significatifs, des certificats de tenus à jour seront émis dans les mois qui suivent.

Carolle Bédard
Sec. adj.
Inspectrice municipale